

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2025

Lieu: Sion, restaurant Les Brasseurs, Sion

Date: Jeudi, 20 février 2025, 18:30

Présents: Env. 30 membres

1. Accueil

Le président de PRO VELO Valais/Wallis, Alexandre Bagnoud, accueille les membres présents et ouvre l'assemblée générale annuelle de l'association à 18h35. Il rappelle l'importance de l'action de PRO VELO et le rôle essentiel que l'association mène dans le canton.

2. Ordre du jour de l'assemblée générale 2025

Les points à l'ordre du jour sont énumérés. L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.

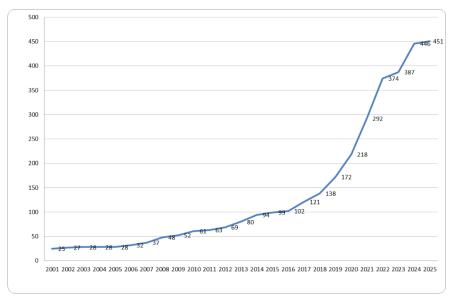
3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 est approuvé à l'unanimité, sans relecture. Il était à disposition des membres sur demande.

4. Rapport d'activités 2024

a. Association, médias et communication

Cédric Montangero montre l'évolution du nombre de membres de l'association, qui suit une tendance croissante et a atteint (état le 16.02.2025) 451 membres.



Le plafonnement de 2025 est dû à un tri effectué, les membres qui n'ont pas payé l'année passée ont été retirés.



Médias et structure associative

L'association bénéficie d'une excellente présence médiatique. Envoyant régulièrement des communiqués de presse, elle est souvent reprise par les médias.

Quelques exemples:

Mobilité: «On veut montrer que les cyclistes sont nombreux et qu'ils ont leur place sur la route»

Le Valais est le canton le moins cyclophile de Suisse. Dans le cadre de la semaine de la mobilité douce, PRO VELO Valais/Wallis organise une manifestation. Nous avons posé 3 questions à son président.

Sierre: préoccupé par l'état du réseau cyclable, le Conseil général demande un groupe technique

Pour encourager la pratique du vélo, le législatif sierrois demande qu'un groupe technique réunissant la commune, le canton et des représentants des curdistes et des piátons soit créé

Sierre: préoccupé par l'état du réseau cyclable, le Conseil général demande un groupe technique

Pour encourager la pratique du vélo, le législatif sierrois demande qu'un groupe technique réunissant la commune, le canton et des représentants des cyclistes et des piétons soit créé.

Valais: le défi d'aller au travail à vélo, 100 entreprises attendues

Le challenge Biketowork est à nouveau lancé en mai et juin. L'an passé, 69 entreprises y avaient participé en Valais. Cette année, Pro Vélo espère en attirer une centaine.

Sion: Pro Vélo veut une Place du Midi sans voiture

L'association Pro Vélo Valais demande que la Place du Midi reste piétonne toute l'année. Une pétition a été lancée.

Pro Vélo Valais lance le prix de la pelle rouillée

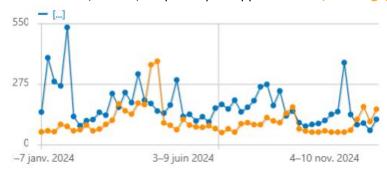
En cette journée mondiale des transports durables, Pro Vélo Valais lance le prix de la pelle rouillée. L'association rappelle aux autorités communales que la petite reine est un moyen de transport utilisé aussi en hiver.

Forte du succès de ce printemps, Bike2school pour les écoles valaisannes renouvelée cet automne

Statistiques site Internet 2024

Le site a eu 9'184 visites en 2024, la durée moyenne est d'1min33s. 61% des visiteurs survolent le site (quittent après la visite d'une page).

Le bilan 2024 (en bleu) est positif par rapport à 2023 (en orange) :



De nombreux articles ont été rédigés, et une nouvelle structure a été mise en place.



Statistiques réseaux sociaux 2024

La présence sur les réseaux sociaux s'est encore accentuée par rapport à 2023. Ci-après l'activité comparée entre 2023 (en gris) et 2024 (en bleu)

Facebook

Instagram (3 derniers mois)





b. Pôle terrain & technique

Philippe Jansen, responsable du pôle, présente les activités de ce dernier.

Retrait de l'initiative vélo

Fin janvier 2024, le Conseil d'Etat a validé une nouvelle stratégie, intitulée « Stratégie Mobilité Douce 2040 ». Elle comporte 3 piliers (réseaux, infrastructures et promotion), apporte des définitions de standards, et fixe le but d'augmenter la part modale de la mobilité douce (piétons & vélos) de 5.4% à 15%.

Suite à cela, l'initiative cantonale a été retirée, elle demandait :

- la promotion et le développement de la mobilité douce quotidienne ;
- une stratégie cantonale visant à augmenter la part modale ;
- la création d'un réseau de voies cyclables.

Ces objectifs ont été atteints.

Relations avec les collectivités

Le partenaire principal de l'association est le Service cantonal de la mobilité (SDM). Depuis l'avènement de la nouvelle loi cantonale, PRO VELO peut être mandatée par le SDM pour effectuer certaines tâches. Selon la loi fédérale sur les voies cyclables, les cantons ont 5 ans pour planifier un réseau de voies cyclables. En Valais, cela sera fait par une planification sous forme de plans sectoriels. Un mandat formel a été donné à PRO VELO pour requérir l'avis et les conseils en marge de ces plans sectoriels.

L'association est aussi active dans des groupes techniques communaux dédiés au vélo :

Sion : COPIL & COTECHMartigny : COTECH



Sierre : demande de COTECH et rencontre annuelle

Mises à l'enquête

Depuis le 01.01.2024, un suivi des enquêtes publiques est effectué dans le bulletin officiel. Des oppositions à certains aménagements et projets de construction insuffisants sont formulées. Le groupe suit aussi les aménagements en cours.

De manière chiffrée, quelques 84 projets ont été consultés en 2024, 15 oppositions et 7 remarques ont été formulées. L'association obtient souvent gain de cause, les requérants voulant éviter une procédure.

Philippe Jansen informe de la nécessité de renforcer les statuts, point qui sera abordé ultérieurement (point 6 de l'ordre du jour).

<u>Aménagements</u>

Le pôle mène aussi un suivi des points Bikeable : analyse des points, relai auprès des communes et suivi. En 2024, 174 points ont été traités.

Les projets conséquents et chroniques ont fait l'objet d'un suivi particulier.

Au niveau du stationnement pour vélos, l'association a fait des sensibilisations et du lobbyisme dans les communes pour réviser leur règlement communal (RCCZ), qui ne contient rien pour les vélos. Un travail a été mené au Grand Conseil, qui a révisé la loi cantonale sur les constructions. Enfin, un projet pilote a été lancé à Conthey, pour demander la mise en place de stationnements, notamment auprès des grandes surfaces.

PRO VELO Map

Le pôle a lancé sa propre carte cantonale des voies cyclables. Chaque usager/ère et membre peut contribuer. Le but est de définir quelle route et chemin est cyclable, et ensuite de l'améliorer.

Aspects juridiques

Le pôle a décidé de lancer un réseau d'avocats et de juristes. Il a aussi entamé une collaboration avec RoadCross, fondation active dans le soutien aux victimes d'accident. Enfin, un projet pilote de Cyclobus a été lancé à Vétroz. Le but étant d'obtenir une homologation temporaire de circuler. Le vélo sera importé au printemps 2025. Le but ultime étant d'obtenir une homologation définitive de l'OFROU.





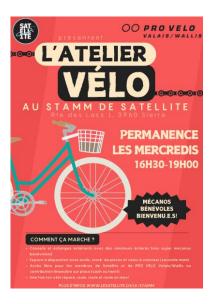
c. Groupes régionaux

<u>Sierre</u>

À Sierre, PRO VELO a réussi à faire passer un postulat vélo, signé par tous les chefs de groupes. La réponse du Conseil municipal était assez décevante. Il en résulte une proposition de rencontre une fois par an avec le service en charge de la mobilité.

Une bourse aux vélos est prévue pour l'automne.

Un atelier vélo participatif a été mis en place avec l'association Satellite.



d. Pôle lobbyisme et promotion

Alexandre Bagnoud fait le bilan du pôle. Il mentionne le succès de la conférence de l'année passée, qui sera reconduite cette année.

A Ayent, le film « Les Roues de l'Avenir » ont été projetées le 26.04.2024.

PROJECTIONS & DISCUSSIONS ÊTRE CYCLISTE SUR LES COTEAUX, UNE UTOPIE? 26 AVRIL 2024





Le pôle était aussi présent au carrefour de la transition, en y présentant les innovations qui vont modifier notre façon de pédaler.



Le 21.09.2024 a eu lieu la première Vélifestation, une grande manifestation à vélo qui a regroupé de nombreuses personnes. Un réel succès, qui sera reconduit cette année!













En marge de la votation fédérale sur l'élargissement des auotoutes, PRO VELO a activement mené campagne pour le non, en s'engageant dans la campagne.



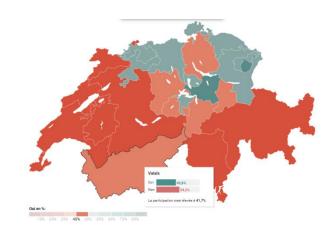












Cours vélos

Loris Briguet, chef de projet, fait un petit résumé des cours vélos. En 2024, 9 ont été planifiés, 6 réalisées (3 annulés par manque de participants). Ils ont eu lieu à Sierre, Ayent, Lens, Savièse et avec OIKEN.

Un nouveau projet de femmes migrantes a été lancé. Les cours sont soutenus par le Service cantonal de la mobilité et Promotion Santé Valais.







Défi Vélo

Le projet a eu lieu dans 4 établissements scolaires et a concerné 41 classes, en tout 898 participants. Le projet est soutenu par le Service cantonal de la mobilité et les communes de Sierre, Martigny et Sion.



Prix de la pelle dorée / rouillée

Ce prix a fait un buzz qui est allé au-delà des frontières cantonales. Le but était de démontrer que le vélo se pratique aussi hiver, et que le déblayage (même plusieurs jours après les chutes de neige), n'est pas fait régulièrement sur les voies cyclables. Il a eu un écho retentissant, et permis de lancer des discussions avec les collectivités.



Bike to work

L'action avait permis de faire participer 69 entreprises en 2023. En 2024, elle a vu une très légère augmentation (72 entreprises), alors que les 100 étaient visées.

Bike2school

En 2023, aucune classe n'avait participé en Valais. En 2024, 13 classes ont participé, grâce aux frais d'inscription offerts par Promotion Santé Valais.

Partenariats avec les vélocistes

Les membres peuvent bénéficier de réduction dans plusieurs magasins (lesdits vélocistes). L'offre va encore être élargie. Toutes les informations sont sur le site de l'association.

5. Objectifs annuels 2025

Comme chaque année, un bilan est fait sur les objectifs fixés par les différents pôles, conformément à l'art. 4 des statuts de l'association.

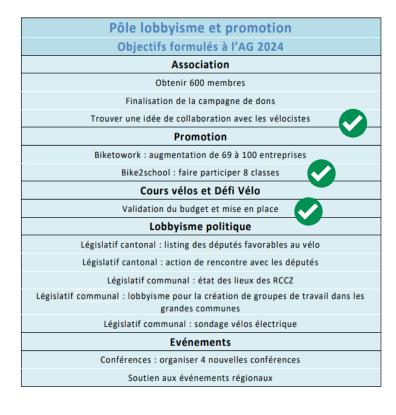
Pôle terrain & technique

- 2024 : aménagements
 - o intensification de l'usage de Bikeable, collaboration avec Velomap 🔽
 - o lancer le projet « état des lieux sur la multimodalité » (communes) X
- 2025 : aménagements
 - o meilleure incorporation des groupes régionaux (ex. PRO VELO Map)
 - o développement du projet pilote « zone commerciale Conthey »
 - o lancer le projet « état des lieux sur la multimodalité »
- 2024 : mises à l'enquête publique et consultations
 - o suivi du bulletin officiel et oppositions si nécessaires 🔽



- o suivi des projets importants (T9, agglo) 🗸
- 2025 : mises à l'enquête publiques et consultations
 - o renforcer l'équipe mises à l'enquête
 - o créer un argumentaire « béton » pour les oppositions
- 2024 : conseils juridiques
 - Améliorer le soutien en matière d'accidents (collaboration avec RoadCross)
- 2025 conseils juridiques
 - o finaliser le projet pilote de Cyclobus à Vétroz
 - o créer un réseau d'avocats/juristes
- 2024 : groupes régionaux
 - lancement du groupe régional Oberwallis
 - suivi des groupes de mobilité communaux
 - o mise en place du groupe de Sierre —
- 2025 : groupes régionaux
 - o activation du groupe régional Oberwallis
 - o renforcer l'autonomie des groupes régionaux

Pôle lobbyisme & promotion



Objectifs 2025

Augmenter à 600 le nombre de membres

Augmenter à 20 le nombre de magasins partenaires

Augmenter à 100 le nombre d'entreprises Augmenter à 25 le nomde de classes

15 cours PV, 60 classes Défi Vélo

Réflexion stratégique à mettre en place

1 grande conférence, 1 Vélifestation

Pôle communication

- Objectifs 2024 :
 - o Echanges avec les autres associations régionales et PV CH
 - Mise à jour régulière du site et rédaction d'articles
 - Mise à jour régulière des réseaux sociaux (1 post par semaine)
 - Augmenter le taux d'engagement des réseaux sociaux



- Promotion des réseaux sociaux lors des manifestations
- o Promotion des réseaux sociaux sur le site internet
- o Assemblée des délégués de PV CH
- Développement de l'impact des réseaux sociaux

Objectifs 2025 :

- o Mise en place et activation du nouveau poste
- o Elaboration d'une stratégie de communication

Trésorerie

- Objectifs 2024 :
 - o tenir les comptes de manière propre et avec des chiffres noirs
 - o transmettre le flambeau
- Objectifs 2025 :
 - o tenir les comptes de manière propre et avec des chiffres noirs

Le bilan des objectifs 2024 ainsi que les objectifs 2025 sont décrits dans le rapport d'activité (qui peut être retrouvé sur le site).

Les objectifs 2025 ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée générale.

6. Modification des statuts

Le secrétaire Philippe Jansen développe une proposition de modification des statuts suggérée par le comité. Cela concerne les buts de l'association qui doivent être précisés. En effet, dans le cadre d'une mise à l'enquête, les associations peuvent faire un recours « corporatif » dit « égoïste ».

La jurisprudence admet un tel recours, si 3 conditions (cumulatives) sont remplies :

- l'association a pour but statutaire la défense des intérêts dignes de protection de ses membres
- que ces intérêts soient communs à la majorité ou au moins à un grand nombre d'entre eux et,
- que chacun de ceux-ci ait qualité pour s'en prévaloir à titre individuel

Alors que la 3^e condition est souvent difficilement réalisable (surtout dans les projets de constructions de particuliers), les deux premières peuvent être ancrées par une simple modification statutaire.

Le comité propose dès lors d'ajouter à l'art. 3 des statuts :

L'association veille à ce que les mesures prévues par les lois sur les constructions, sur les routes, sur la protection de l'environnement et sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne, ainsi que les normes VSS et règlements communaux, soient mises en œuvre dans le respect du trafic et stationnement cycliste et d'une charge environnementale minimale, et que les prescriptions correspondantes soient appliquées correctement. Pour y parvenir, elle recourt aux voies de droit nécessaires.

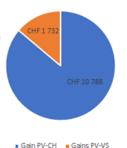
La proposition est validée à une large majorité des membres présents.



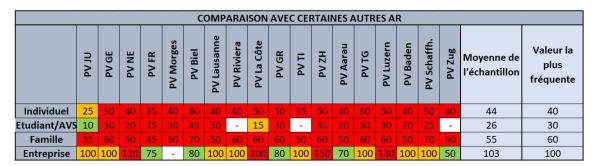
7. Fixation des cotisations annuelles

Le trésorier propose à l'assemblée une augmentation de cotisations. Différentes raisons sont évoquées : Cotisations 25 - 30 - 15 - 100

- Des dépenses importantes en lien avec chaque cotisation :
 - o rétrocession à PRO VELO Suisse (8.50.- par membre)
 - o gestion des membres par PRO VELO Suisse (2.7.- par membre)
 - o base de données nationale (0.8.- par membre)
 - o magazine vélo (10.- par membre)



• En comparaison intercantonale, la cotisation de PV VS est très basse :

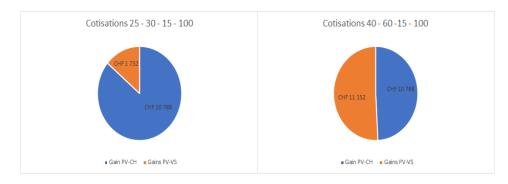


- L'association veut se professionnaliser, en réinvestissant immédiatement la différence glanée dans un poste dédié à la communication
 - o proposition d'engager Julie Zufferey (25%)
 - o poste financé à 10% par Promotion Santé Valais et à 15% grâce à l'augmentation des cotisations
 - o sa tâche sera d'assurer la communication de l'association et de soutenir les pôles

Ainsi, la proposition suivante est effectuée à l'assemblée :

- Cotisation individuelle : passage de 25 CHF à 40 CHF
- Cotisation famille : passage de 30 CHF à 50 CHF
- Cotisation AVS/AI/Etudiant-e: passage de 15 CHF à 30 CHF
- Entreprise : reste à 100 CHF

Les gains seraient les suivants :



Page **11** sur **15**



Un membre propose alors de faire une catégorie à part pour les étudiants, en les mettant à 20 CHF.

L'assemblée adoube ces modifications, comprenant la proposition du membre.

Le président Alexandre Bagnoud ajoute après le vote qu'une vignette « gag » a été réalisée, pour inciter les gens à adhérer :



Pour 40 CHF par an, adhère à PRO VELO Valais/Wallis et soutiens le développement de la mobilité active dans ton canton!



En plus, cette vignette te permet de rouler gratuitement sur toutes les pistes cyclables du monde!



8. Comptes 2024

Le trésorier Rafael Schmitt détaille les comptes 2024 :

| Date | 31.12.2024 | \bigcirc |
|-----------------|------------|------------|
| Date ouverture | 01.01.2024 | |
| Date bouclement | 31.12.2024 | |



Bilan 2024

| | Actifs | | | Passifs | |
|-------|-----------------------|-----------|-------|-------------------------------|-----------|
| | Actifs circulants | | | Capital étranger à court term | ne |
| 1000 | Caisse | 0,00 | 4000 | Dettes fournisseurs | 0,00 |
| 1500 | Poste | 8 373,59 | 4500 | Dettes défi vélo | 0,00 |
| 2000 | Créances | 14 000,00 | | | |
| 2010 | Créances défi vélo | 14 000,00 | | Capital étranger à long term | e |
| 2020 | Créances cours vélo | 0,00 | | | |
| 2030 | Créances INI | 0,00 | | | |
| | | | | | |
| | Actifs immobilisés | | | Fonds propres | |
| 2500 | Stock de marchandises | 1 467,00 | 5000 | Capital | 35 114,96 |
| 2600 | Software | 5 250,60 | | | |
| | | | 5550 | Ben/perte exercice | -6 023,77 |
| Total | | 29 091,19 | Total | | 29 091,19 |



PRO VELO Valais/Wallis Case Postale 1951 Sion info@pro-velo-valais.ch



Budget 2024

| Charges | Budget | Réel | Produits | Budget | Réel |
|--|-----------|-----------|---------------------------------------|-----------|-----------|
| Matériel publicitaire (imprimé) et publication réseaux sociaux | 3 000.00 | 230.95 | Cotisation à PW | 14 000.00 | 13 005 00 |
| Abonnement ou frais de cotisation | 4 000.00 | 10 996.00 | Don à PW | 3 000.00 | 1 461.30 |
| Charge informatique | 800.00 | 790.15 | | | |
| ACE | 100.00 | 510.30 | | | |
| | | | | | |
| RH | 11 500.00 | 2 494 45 | 1 | | |
| DV | 8 000.00 | 0.00 | | | |
| Communication | 3 000.00 | 2 494 45 | | | |
| Soutien aux bénévoles | 500.00 | 0.00 | | | |
| | | | | | |
| Frais financier | 130.00 | 281.15 | Intérêt Bancaire | 0.00 | 0.00 |
| | | | | | |
| Charges CV | 3 500.00 | 7846.30 | Produits Cours vélo | 3 500.00 | 4 048.75 |
| ol DI | 40.000.00 | 0.00 | B 1 11 B (F1()) | 40,000,00 | 0.00 |
| Charges DV | 13 000.00 | սա | Produits Défi Vélo | 13 000.00 | 0.00 |
| GTrégionaux | 1 500,00 | 0.00 | Produits événement GT régionaux | 1 500.00 | 0.00 |
| Offegorial | 1 300.00 | 400 | Produits evenement of regulada | 1 300.00 | 440 |
| Charges Evénements (BàV, cinéma, festival, etc) | 10 000.00 | 8 535, 15 | Produits événement, Bourses aux vélos | 15 000.00 | 7145.63 |
| , | | | , | | |
| Bénéfice | 2 470.00 | 0.00 | Per te | 0.00 | 6 023.77 |
| | | | | | |
| Total | 50 000.00 | 31 684 45 | | 50 000.00 | 25 660.68 |

Produits

2.5 kCHF moins de cotisations / dons7.8 kCHF moins de produits / BàV

DV

Aucune transaction DV en 2024

CV

Charges >2 fois plus importantes

(7.8 vs. 3.5kCHF)

Abonnement frais de cotisation

Frais PVCH 8.5kCHF

Votation NON-Autoroutes 2kCHF

<u>Résultat</u>

Différence de 8.5kCHF



9. Vérification des comptes

Les vérificateurs de comptes, Matthias Figueria et Eric Ducrey recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes.



Hormis des questions de compréhension, aucune remarque n'est formulée. L'assemblée générale accepte les comptes 2024 à l'unanimité, et donne décharge au trésorier et au comité.

10. Budget

Le trésorier Rafael Schmitt propose le budget suivant à l'assemblée :



| Charges | | Produits | |
|--|------------|---------------------------------------|------------|
| Rétrocession PVCH | 12 144.00 | Cotisation à PVV | 24 730.00 |
| Matériel publicitaire (imprimé) et publication réseaux sociaux | 3 000.00 | Don à PVV | 1 500.00 |
| Abonnement ou frais de cotisation | 4 000.00 | | |
| Charge informatique | 900.00 | | |
| Assurances | 600.00 | | |
| RH | 21 802.50 | | |
| Frais financier | 300.00 | Intérêt Bancaire | 0.00 |
| Charges CV | 23 950.00 | Produits Cours vélo | 50 100.00 |
| Charges DV | 6 000.00 | Produits Défi Vélo | 6 000.00 |
| Terrain technique | 52 900.00 | Terrain technique | 52 500.00 |
| Charges Evénements (BàV, cinéma, festival, etc) | 10 400.00 | Produits événement, Bourses aux vélos | 7 050.00 |
| Bénéfice | 5 883.50 | Perte | 0.00 |
| Total | 141 880.00 | | 141 880.00 |

Budget 2025



11. Election du président, des membres du comité et des vérificateurs

Un membre du comité a présenté sa démission à l'assemblée générale :

- **Cédric Montangero,** membre du pôle lobbyisme & promotion

Au nom du comité, le président Alexandre Bagnoud le remercie de tout le travail effectué durant plusieurs années et lui transmet un petit présent de départ.

Les candidatures suivantes pour le comité sont présentées à l'assemblée :

- Alexandre Bagnoud, président, pôle lobbyisme & promotion
- **Philippe Jansen**, secrétaire, pôle terrain & technique
- Rafael Schmitt, trésorier
- Stella Wohlers, membre

L'assemblée élit à l'unanimité ces 4 personnes.

Eric Ducrey et **Jean-Bernard Moix** sont élus à l'unanimité par l'assemblée au poste de vérificateurs des comptes.

12. Divers

Sans divers particulier, le président clôt la tenue de cette assemblée ordinaire 2025 et invite les membres présents à partager le verre de l'amitié.

Pour le procès-verbal, Philippe Jansen, secrétaire Sion, 2 mars 2025